

5742
—
99

Reinier de Ossenbrugger

Nice -

II septembre 28.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du I septembre courant, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous ne pouvons que vous confirmer notre lettre du II juillet dans laquelle il est dit que notre Musée ne désire pas faire l'acquisition du tableau que vous nous offrez en vente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Reinier de Ossenbruggen

Boulevard Gambetta, 15,

Nice, le 1^{er} ^{Sept} août 1928.

Monsieur,

En revenant sur l'affaire du tableau van Dyck représentant "la Sainte famille" dont vous avez eu l'obligeance de me retourner la photographie le 4 août passé, j'ai à m'excuser d'une erreur commise à mon insu. Cette photographie était celle du copié du van Dyck qui se trouve au Musée de Munich. Du tableau intitulé de la Sainte Famille il n'existe pas de photographie. Veuillez m'excuser. Monsieur le Conservateur, que j'ai fait passer l'une pour l'autre, mais on ne m'avait pas averti du fait.

Le tableau authentique qui se trouve à Paris, a
été acheté en principe par un consortium d'experts
pour la somme de un million de francs français.
Mais comme cette somme n'est pas présente on
~~on~~ voudrait prendre livraison du tableau le
1 Octobre prochain. Puisque j'ai perdu le placement
du tableau, à cause de la photographie, qui ne re-
présente pas le tableau original je voudrais vous
prier de bien vouloir aller examiner le van Dyck
à Paris, qui de mon côté est offert au même prix
mentionné dans une de mes précédentes lettres:

650.000 frs français. Si l'affaire sur ce nouveau
point de vue vous intéresse, j'm'empresserai de vous
communiquer l'adresse en question. Dans l'attente
d'une prompte réponse, veuillez agréer, Monsieur le
conservateur l'expression de ma haute considération.
15 B^t Gambetta. Nice H. Reinier de Vassenbruggen.

4 août 1928.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 25 juillet, j'ai l'honneur de vous renvoyer, en même temps que la présente, la photographie que vous avez bien voulu nous transmettre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Renier de Ossenbruggen
Boulevard Gambetta, 15,
Nice.

Nice, le 25 juillet 1928.
15 Boulevard Gambetta 15.

Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux de Belgique
Bruxelles.

Monsieur
Vainement j'ai attendu jusqu'aujourd'hui
le renvoi de la photo: La Sainte Famille (la Vierge
et l'enfant) du tableau de Van Dyck; je vous serais
bien obligé de la recevoir, car le propriétaire me la
réclame et j'ai l'habitude de terminer correcte-
ment les affaires.

Le tableau en question a été arrêté
au prix d'un million par le consortium des
experts de Paris, qui vont conclure l'achat ferme.

En vous priant de me renvoyer la photo la
plus tôt possible, je vous prie M^r le Conservateur
en Chef, d'agréer l'assurance de ma haute
considération.

H. Reimer de Ossenbruggen.

11 juillet 1928.

Monsieur,

Comme suite à vos lettres du 28 juin et du 3 juillet, et à l'examen de la photographie que vous nous avez adressée, nous avons l'honneur de vous faire savoir que notre Musée n'est pas désireux de faire l'acquisition du tableau que vous offrez en vente.

Nous vous remercions néanmoins de votre communication et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur H. Reinier de Ossenbruggen
Boulevard Gambetta, 15,
Nice.

A classer

Séjé répondre

Nice le 11 juillet 1928.

M^r le Conservateur en Chef
des Musées Royaux de Belgique
Bruxelles.

Monsieur,

N'ayant plus de nouvelles au sujet du
tableau Van Dyck, j'ai le regret de vous faire savoir que
l'affaire est perdue aussi bien pour le Musée que pour
moi, si une décision n'intervient pas immédiate-
ment. La société des experts de Paris ayant eu vent
de l'affaire, fait actuellement des démarches pour
acquiescer le tableau. Le 20 juillet prochain sera
le jour décisif, car jusqu'à là, j'ai l'obtention.
Après, le tableau est à tout jamais perdu pour les
Musées Royaux de Belgique, car, part pour l'Amé-
rique à

un prix double! J'ai cru bien faire en le présentant
à la Belgique, et si on fait diligence l'affaire peut
encore être sauvée, puisque l'obtention marche jusqu'au
20 juillet ^{inclus}. Si le tableau et le prix conviennent, un
acquéreur et expert envoyés par les Musées Royaux
devront se trouver à Paris le 19 de ce mois entre
10 et 12 heures du matin pour examiner le tableau
et partiront après directement pour Nice, où la moitié
de la somme demandée doit être versée, argent comptant
au propriétaire dans le courant de la journée du 20 juillet.
L'autre moitié sera payable à Paris à la mise en
possession. — La dame à Paris où se trouve le tableau
a cru bien faire pour contraindre l'affaire, d'aller à
la campagne et revient le 19 courant pour montrer
le tableau, en se présentant de la part de M^{lle} de Sabline.
Comme cette dame penche fortement pour un acheteur
américain à très haut prix, on fera bien de ne pas
parler

parler du prix demandé, ni que ce sont les
Munies Royaux, acquéreurs. Il y a tellement d'in-
trigues autour d'une affaire si rare, qu'on doit
s'entourer de mystère, et déjà elle s'est
surtout ébruitée, hélas! et c'est grâce à l'obtention
jusqu'au moment, que je la tiens.

Veuillez me faire savoir par dépêche votre
décision et je vous télégraphierai l'adresse à Paris
en question, je vous prierais instamment de
ne plus perdre du temps. Excusez-moi de la
sincérité à vous exposer la marche à suivre.
Un jour viendra que les Munies Royaux, acquéreurs,
m'en sauront gré. - En cas de détermination
veuillez, je vous en prie, me retourner la photo.
Dans l'attente de promptes nouvelles, veuillez,

M^r le Conservateur en Chef, agréer l'expres-
sion de ma haute considération.

H. Reimier de Ossenbruggen.

15 Boulevard Gambetta.

Nice, le 3 juillet 1928.
15 Boulevard Gambetta.

M^r le Conservateur en Chef
des Musées Royaux de Belgique
Bruxelles.

Monsieur,

Par rapport à ma lettre du 28 juin passé
j'ai l'honneur de vous apprendre, qu'il m'est impossible de
vous envoyer l'expertise en question, ou les frais que
cela occasionne. Mais, si d'après la photo, le tableau
vous convient ainsi que le prix demandé, je vous
donnerai l'adresse où vous pourriez le faire examiner.
Si je vous prie pour une prompte réponse, c'est
uniquement à cause de ma crainte de voir passer le
tableau dans d'autres mains, la Belgique comme pays
natal de Van Dyck ayant le plus de droit à son oeuvre.
Veuillez agréer, M^r le Conservateur en Chef, l'assurance de ma
haute considération.

H. Reimer de Ossenbruggen.

Pour
la Commission

Vice, le 28 juin 1928.

.t
M^r le Conservateur en chef
des Musées Royaux
Bruxelles.

Monsieur,

En vous accusant réception
de votre lettre du 19 courant,
veuillez m'excuser du retard
dans la réponse. Puisque
l'expert du Louvre M^r Benoit
n'est plus, une autre expertise
s'imposait, faite par l'expert
actuel, et que je vous ferai
parvenir aussitôt en ma posses-
sion. En attendant, ci-inclus

une photo du tableau en question
De ce tableau qui est le tableau
original de Van Dyck, existe
une copie de Van Dyck même
et se trouve au Musée de tableaux
à Munich.

Le prix demandé est de
650.000 frs. français ou l'équi-
valent en Belgas.

Oserais-je recommander à vos
bons soins la photo ci-inclus,
la seule qui existe?

Veuillez agréer, Monsieur le
conservateur en chef, l'expression
de ma haute considération

H. Reimier de Ossenburg

15 Boulevard Gambetta
Nice (A.M.).

19 juin 1928.

Monsieur,

Les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique ne se refuseront pas d'acquérir une oeuvre de Van Dyck si elle est de bonne qualité et d'un prix abordable.

Voudriez-vous avoir l'obligeance de nous faire parvenir une bonne photographie qui nous permettrait de faire une première appréciation concernant l'opportunité d'acquérir l'oeuvre que vous nous présentez. Vous seriez tout à fait aimable en voulant bien y ajouter l'expertise faite par l'expert du Louvre dont vous parlez. Veuillez également nous faire connaître le prix auquel vous seriez disposé à vous céder l'oeuvre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur H. Reinier de Ossenbruggen
Boulevard Gambetta, 15,
Nice.

Rejoindre

Nice, le 19 juin 1928.

Les Musées Royaux de B. A. de B.
ne se refuseront pas d'acquiescer
une œuvre de Van Dyck si elle est de
bonne qualité et d'un prix abordable.

Voudriez vous avoir l'obligeance de
me faire parvenir une bonne photographie,
qui nous permettrait de faire une première
appréciation concernant l'opportunité d'
acquiescer l'œuvre que vous nous présentez.

Vous seriez tout à fait aimable Monsieur.
~~en outre~~ Si vous voulez bien y apporter
l'expertise faite par l'expert du Louvre
dont vous parlez.

Veuillez agréer.

meus nous faire

connaître le

prix auquel

vous seriez dis-

posé à nous

céder l'œuvre.

Après

ayant en vente un tableau
de "Van Dyck" représentant la Sainte Famille
(la Vierge et l'Enfant) authentique, expertisé
entre autres par l'expert du Louvre à Paris,
je désire savoir, si le Musée National serait
disposé à acquiescer le dit tableau, afin
d'éviter que ce bel œuvre d'art passe dans
des mains américaines.

Dans l'attente d'une prompt réponse
veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression
de ma haute considération.

H. Reimier de Ossenbruggen.

15 Boulevard Gambetta. Nice (a. m.)

A
Monsieur le Directeur du
Musée National
Bruxelles.